

x

x

x

AFFAIRE N°11.- Construction d'une Mairie à la BRETAGNE.

- Approbation du projet

- Autorisation de lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération du Conseil Municipal en date du 7 Mars 1974 vous avez adopté à l'unanimité le principe de réalisation d'une Mairie à la BRETAGNE. Le Cabinet BARAVIAN chargé de cette opération venant de me faire parvenir les dossiers techniques relatifs à cette réalisation, je vous demande Mesdames et Messieurs - d'une part d'approuver le dossier technique et d'autre part de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE.- Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

x

<u>Approuvé,</u>	
St. Denis, le	9 Oct. 1974
P. le Préfet	
Le secrétaire Général	
Signé: P.P. Pasut	
Pour copie certifiée conforme	
Le Directeur des Aff. Financières	
Signé: R. Persyn	